



LYCÉES PUBLICS DE CHAUNY LGT Gay Lussac - LP Jean Macé



Lycées des Métiers et du Développement Durable



**de soutenir les Lycées Publics de Chauny,
POUR PRÉPARER L'AVENIR !**

LES EVOLUTIONS DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2020

Les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage évoluent en 2020 dans le cadre de la "Loi Avenir Professionnel". Le barème, désormais appelé "solde de la taxe d'apprentissage", correspond au **13 % de votre taxe d'apprentissage**. Il pourra être versé directement à notre lycée.

Votre soutien est essentiel pour construire l'avenir de nos étudiants, les préparer au mieux au marché du travail, et ainsi former de futurs collaborateurs directement employables par votre entreprise.

FORMATIONS

Générales / Technologiques /
Professionnelles : Industrielles et Tertiaires

LP JEAN MACÉ

- Certificats d'Aptitude Professionnelle
- Baccalauréats Professionnels



LGT GAY LUSSAC

- Baccalauréats Technologiques
- Baccalauréats Généraux
- Brevets de Technicien Supérieur

SITE INTERNET :

<http://www.lycees-publics-chauny.fr/>

Agent comptable: **Gladys LANCLUME**



Directrice Déléguee aux Formations
Elisabeth PATRY : Secteur Tertiaire



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

Directeur Déléguee aux Formations
Laurent BLONDEL : Secteur Industriel

SITE GAMBETTA

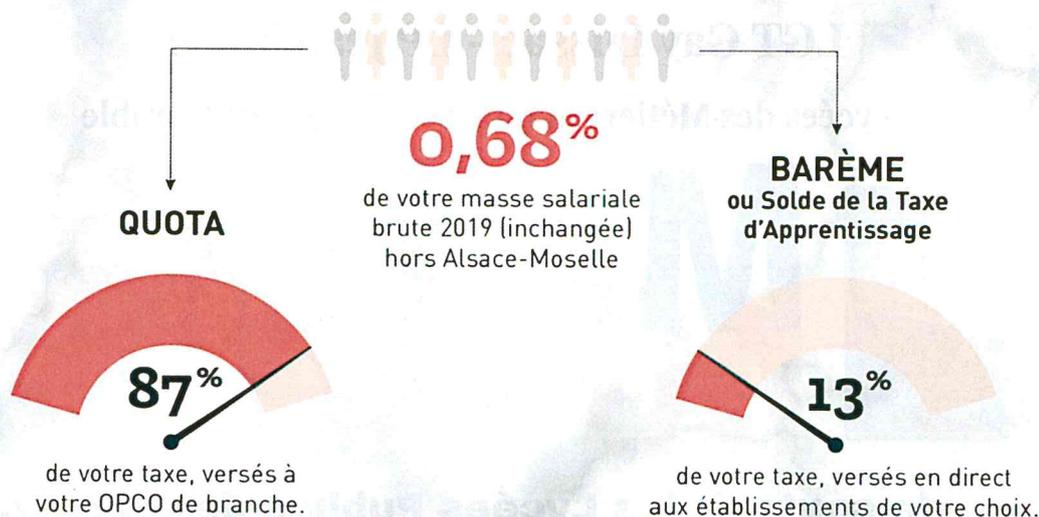
- 23 Bld Gambetta - 02300 Chauny
- 03 23 40 20 50



SITE TERNYNCK

- 7 Rue André Ternynck - 02300 Chauny
- 03 23 39 12 04

LA TAXE D'APPRENTISSAGE AUJOURD'HUI

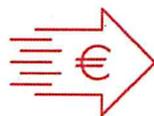


COMMENT NOUS LA VERSER ?



1

Par virement



RIB disponible sur notre site

2

Par chèque



A l'ordre de l'agent comptable du lycée Gay Lussac ou du LP Jean-Macé



Formulaire de versement de la taxe d'apprentissage 2020

Nom de l'entreprise ou raison sociale :

Adresse :

CP :

Ville :

N°SIRET :

Contact :

Tél :

Fonction :

Courriel :

Montant du versement :

Par chèque à l'ordre de l'agent comptable du LGT Gay Lussac ou du LP Jean Macé

Par virement

LGT Gay Lussac

IBAN : FR76 1007 1020 0000 0010 0323 057 BIC : TRUFRP1
N° UAI : 0020014E

LP Jean Macé

IBAN : FR76 1007 1020 0000 0010 03234 027 BIC : TRUFRP1
N° UAI : 0022008X

Dès réception du versement, nous vous adressons le reçu libératoire de la taxe d'apprentissage

Formulaire à transmettre à l'agent comptable

- par mail : gest.0020014e@ac-amiens.fr ou

- par courrier : 23 boulevard Gambetta BP 52 - 02302 Chauny Cedex